

Avant le départ

Départ

A  
l'aéroport

Pendant votre séjour

Retour

## 1 Réservez un circuit organisé

## 2 Faites une demande de Visa

1. Votre agence de voyage doit recevoir un certificat d'enregistrement à l'ERFS via son réceptif local
2. Faites ensuite votre demande de visa à l'ambassade/consulat du Japon avec le certificat ERFS cité ci-dessus.

Obtenez le certificat ERFS

Faites votre demande de visa

## 3 Présentez un certificat de vaccination valide ou une attestation de test négatif à la Covid-19

Tous les voyageurs doivent présenter un certificat de vaccination valide (trois doses) ou obtenir une attestation de RT-PCR négatif dans les 72h avant le départ.

Le formulaire est à télécharger sur le site de l'Ambassade du Japon.

## 4 Installez l'app MySOS ou Visit My SOS Web pour une procédure quarantaine simplifiée

Installez [l'application](#) ou [allez sur le site](#), répondez au questionnaire et enregistrez le certificat de vaccination ou le test négatif de la covid-19 pour des procédures plus fluides à l'aéroport.



Installez MySOS

Répondez au questionnaire

Enregistrez le certificat de vaccination ou le test négatif

## 5 Allez sur Visit Japan Web

Enregistrez vos informations pour les services d'immigration et douanier et obtenez un QR Code pour une entrée plus fluide.



## 6 Souscrivez une assurance voyage couvrant la Covid

Centre d'appel téléphonique concernant les mesures de quarantaine : **+81-50-1751-2158** ou **+81-50-1741-8558**

Le MSTAS\* a mis en place un centre d'appel disponible en **Anglais, Chinois, Coréen** et **Japonais** : tous les jours de 9 heures à 21 heures.



1

## Montrez votre écran bleu MySOS à l'aéroport

L'écran de l'application MySOS deviendra bleu quand toutes les informations seront transmises et que l'examen des autorités sera complet.



\*Si vous utilisez le site internet MySOS Web et que vous n'avez pas de smartphone, vous pouvez présenter une version imprimée de la page concernée.

2

## Montrez les QR codes obtenus sur Visit Japan Web à l'immigration et à la douane

Respectez les consignes sanitaires en vigueur dans le pays pendant votre séjour !

### Mesures préventives



Masques requis



Désinfection des mains



Distanciation physique



Aération des pièces



Suivez les mesures de votre pays

En cas d'urgence

**Le centre d'appel du MSTAS\* : 0120-565-653**

Le MSTAS a mis en place une permanence téléphonique concernant la covid-19.

Anglais, Chinois, Coréen, Portugais, Espagnol :

Tous les jours de 9 heures à 21 heures (heure japonaise).  
Thailandais : tous les jours de 9 heures à 18 heures (heure japonaise).

Vietnamien : tous les jours de 10 heures à 19 heures (heure japonaise).

**La permanence téléphonique de Japan Visitor Hotline : 050-3816-2787**

Le JNTO peut vous fournir des informations touristiques ainsi qu'une assistance en cas de situation urgente.

Disponible en Anglais, Chinois, Coréen et Japonais : 24h/24h, tous les jours de l'année.